

## La dislocation à gauche avec reprise anaphorique en français parlé. Etude prosodique

Mathieu Avanzi, Université de Neuchâtel ; \*MoDyCo, Paris Ouest Nanterre  
Anne Lacheret-Dujour, MoDyCo, Paris Ouest Nanterre  
Bernard Victorri, Lattice, ENS Paris

Dans cette communication, nous étudions les syntagmes disloqués à gauche en français parlé, qui sont réputés revêtir une forme prosodique spécifique du fait de leur nature syntaxique (exo-phrastique) et de leur fonction pragmatique (mise en saillance informationnelle d'un objet-de-discours).

Nous adopterons dans ce travail une définition (très) restreinte de dislocation à gauche. Nous la définirons sur la seule base de critères syntaxiques et informationnels. Nous considérerons qu'un syntagme disloqué gauche est un constituant antéposé en tête de phrase, repris par un pronom dans la clause matrice qui suit. Au plan pragmatique, sa fonction est d'introduire un référent à partir duquel le segment textuel qui suit prédique quelque chose de pertinent [Lambrecht 1981]. En pratique, seront traités comme des dislocations à gauche les énoncés qui entrent dans un des moules ci-dessous :

Type	Squelette morphosyntaxique	Exemple
Type I	(SN) (ProSjt V)	<i>mon père, il est cheminot</i>
Type II	(SN) (ProO <sub>[-Prép]</sub> V)	<i>mon père, on l'a embauché</i>
Type III	(SN) (ProO <sub>[+Prép]</sub> V)	<i>mon père, il lui a acheté</i>

Tableau. Inventaire des dislocations à gauche avec reprise anaphorique<sup>5</sup>  
étudiées dans cette communication

Notre corpus se compose à l'heure actuelle (juin 2009) de 292 énoncés relevant du type I ; 42 du type II et 51 pour le type III<sup>6</sup>. Les corpus étudiés sont les *Choix de textes de français parlé* [Blanche-Benveniste & al. 2002], le *Corpus de référence du français parlé* [DELIC 2004], le corpus *PFC* [Lacks & al. 2002], le *Corpus de français parisien parlé* (cote CFPP2000) édité par [Branca & al. 2009] ainsi qu'un corpus de français parlé en Suisse (cote UNINE) récolté par des étudiants sous la direction de [Avanzi & Béguelin]<sup>7</sup>.

D'un point de vue prosodique, les éléments disloqués à gauche ont fait l'objet de nombreuses investigations, à date plus ou moins récente. Les descriptions qu'on en a données varient d'un auteur à l'autre. Chez certains, la prosodie des segments détachés à gauche est actualisée par une montée mélodique et une pause silencieuse adjacente [Bally 1941]. Chez d'autres, c'est la montée mélodique à elle seule qui fait foi, la pause n'étant pas obligatoire [Morel 1999]. Cette

<sup>5</sup> Sont exclus de nos relevés les SN où la reprise se fait avec des pronoms référentiellement opaques (de type *ce* et variantes : *c'*, *cela*, *ça*). Outre le fait que de tels pronoms peuvent reprendre autre chose que des SN (comme des constructions verbales complètes, des infinitives, etc.), ils donnent à l'élément de reprise un statut sémantique particulier qu'ils n'ont pas sinon [Carlier 1996], ce qui les rend proches de pseudo-clivées [Pekarek-Doelher & Muller 2009].

<sup>6</sup> Les double-marquages de SPrép. (*à mon père, il lui a acheté*) sont extrêmement rares en français parlé (cf. aussi Blasco-Dulbecco [1999]). Nous n'en n'avons trouvé que trois dans les corpus fouillés. Nous n'aborderons pas ici la question est de savoir pourquoi dans le cas des dislocations à droite, c'est l'inverse (l'absence de préposition avant le SN détaché ne se rencontre quasiment jamais).

<sup>7</sup> Une sous-partie du corpus PFC (points d'enquête parisiens, départements 91 et 92) d'une durée de 5 h environ, la totalité du CFPP2000 et du corpus UNINE (respectivement 16h46 et 14h20 de parole) ont été fouillés systématiquement.

modulation mélodique doit atteindre le niveau le plus haut de la tessiture du locuteur selon Rossi [1999]. D'après ce dernier, elle doit aussi être accompagnée d'une augmentation relative de la durée syllabique, ce qui peut engendrer la perception d'une pause subjective après le segment topical. On trouve chez Mertens [2006] l'idée que la fin du topic doit être balisée par une frontière prosodique obligatoire, marquée par un morphème intonatif dont la forme (statique, dynamique) et le niveau de hauteur (haut, suraigu) varient relativement, en fonction du type de contour qui ponctue la clause matrice. De tous ces travaux, il ressort la régularité suivante : le topic semble être toujours ponctué d'un accent de groupe prosodique effectif [Delais-Roussarie *et al.* 2004 ; Martin 2006 ; de Cat 2007], que l'on peut appeler, pour éviter d'entrer dans les écueils terminologiques, une « proéminence » (cf. Avanzi [à par.] pour les détails de l'état de la question).

Pour vérifier la pertinence de cette hypothèse, à savoir « le syntagme disloqué gauche est toujours marqué par une proéminence sur sa syllabe terminale », nous avons alignés semi-automatiquement dans Praat [Boersma & Weenink 2009] en phonèmes, syllabes et mots graphiques à l'aide du script EasyAlign mis au point par [Goldman 2008] l'ensemble de notre corpus (385 énoncés). Nous avons utilisé le logiciel de détection automatique de proéminences Analor [Lacheret & Victorri 2002 ; Avanzi, Lacheret & Victorri 2008], afin de mettre au jour les proéminences accentuelles qui scandent les énoncés à l'étude. Cet outil, implémenté sous Matlab, permet de détecter les syllabes saillantes d'un énoncé donné, syllabes qui se détachent comme une figure sur un fond en fonction de certaines variations acoustiques significatives : mélodie (niveau de hauteur et montée intra-syllabique), durée (allongement) et présence d'une pause silencieuse adjacente. Les seuils de détection retenus pour cette étude ont été choisis à partir d'un entraînement automatique sur un corpus de 70 minutes annoté par deux experts, et comprenant différentes situations de parole (cf. pour une présentation de ce corpus [Simon *et al.* 2008]).

De cette détection automatique, validée perceptivement<sup>8</sup>, il ressort au final que si 2/3 des énoncés à l'étude contiennent une proéminence à l'interstice des deux segments qui les composent (cf. pour un exemple la figure 1 en annexe), dans 1/3 de cas le logiciel ne détecte pas d'accent à la fin du syntagme disloqué (cf. en guise d'illustration la figure 2 en annexe). Nous terminerons cette communication en essayant d'expliquer les raisons de ce phénomène de non-accentuation, qui remet en question le principe de congruence entre structure syntaxique et informationnelle d'un côté et structure prosodique de l'autre. Plusieurs pistes seront explorées. Nous nous demanderons si l'alternance +/- prom est corrélée :

- A la nature du SN (il s'agira de vérifier l'hypothèse communément admise selon laquelle les pronoms personnels disjoints sont plus « grammaticalisés » (donc plus enclins à la non-accentuation) que les SN lexicaux, cf. Blanche-Benveniste [2005]) ;
- A la fonction du SN (les sujets, du fait qu'ils occupent une position canonique dans la phrase, sont-ils davantage exposés à perdre leur accent que les objets, qui eux sont déplacés de leur site préférentiel, après le verbe ?) ;
- Au type de reprise (y a-t-il une différence entre les types II et III, *i.e.* entre les SN repris par un pronom personnel [-prép.] et les repris par un pronom personnel [+prép.], cf. pour une expérience similaire sur des phrases lues Astessano *et al.* [2008]) ;
- A l'enchâssement de la structure disloquée dans une construction de rang supérieur (les dislocations enchâssées, donc de rang micro-syntaxique, sont-elles toujours non-accentuées ?) ;

<sup>8</sup> Pour les cas où le logiciel ne détectait pas de variation mélodique ou de variation de durée, deux experts (deux des auteurs) ont validé perceptivement l'absence de proéminence.

- Au locuteur (on cherchera ainsi à voir si (i) l'absence de frontière est le fait de locuteurs qui ne modulent pas, ou très peu, *i.e.* qui ne marquent aucune frontière dans leur discours ; ou (ii) alors si la non-réalisation de frontière prosodique est un effacement en structure profonde – auquel cas le locuteur marquerait les autres frontières majeures de son énoncé).

## Références

- ASTÉSANO, C., ESPESSER, R. & ROSSI-GENSANE, N. [2008]. "Quelques cas particuliers de détachement à gauche – ou la prosodie à l'aide de la syntaxe". *Actes des 27èmes journées d'étude sur la parole (JEP 08)*, Avignon, 8-13 juin 2008, non paginé.
- AVANZI, M. [à par.]. "La dislocation à gauche en français. Étude instrumentale". Soumis à *Le français moderne*.
- AVANZI, M., LACHERET-DUJOUR, A. & VICTORRI, B. [2008]. "ANALOR. A Tool for Semi-Automatic Annotation of French Prosodic Structure". *Proceedings of Speech Prosody 08*, Campinas, Brazil, May 6-9, 2008, 119-122.
- BALLY, CH. [1941]. "Intonation et syntaxe". *Cahiers de Ferdinand de Saussure* 1, 33-42.
- BLANCHE-BENVENISTE, C., ROUGET, C. & SABIO, F. (éds), [2002], *Choix de textes de français parlé. 36 extraits*, Paris, Champion.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. [2006]. "Detachment constructions". In Brown, K. (ed.). *2nd Encyclopedia of Language and Linguistics*. Elsevier. Vol. 3. 477-485.
- BOERSMA, P. & WEENINK, D. [2009]. *Praat: doing phonetics by computer (Version 5.1)*. [www.praat.org](http://www.praat.org).
- BRANCA-ROSOFF, S. FLEURY, F., LEFEUVRE, & PIRES, M. [2009]. *Discours sur la ville. Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000 (CFPP2000)*. <http://ed268.univ-paris3.fr/CFPP2000/>
- CARLIER, A. [1996]. "'Les gosses ça se lève tôt le matin': l'interprétation générique du syntagme nominal disloqué au moyen de ce ou ça". *Journal of French Language Studies*, 6/2, 133-162.
- DE CAT, C. [2007]. *French Dislocation. Interpretation, Syntax, Acquisition*. Oxford University Press.
- DELAIS-ROUSSARIE, E., DOETJES, J. & SLEEMAN, P. [2004]. "Dislocation". In Corblin, F. & de Swart, H. (éds.), *Handbook of French Semantics*. Stanford, 501-528.
- DELIC [2004], "Présentation du Corpus de Référence du Français Parlé", *Recherches sur le français parlé*, n°18, 11-42.
- GOLDMAN, J.-P. [2008]. "EasyAlign: a semi-automatic phonetic alignment tool under Praat", <http://latcui.unige.ch/phonetique>.
- LACHERET-DUJOUR, A. & VICTORRI, B. [2002], "La période intonative comme unité d'analyse pour l'étude du français parlé : modélisation prosodique et enjeux linguistiques", *Verbum*, n°24/1-2, 55-73.
- LAKS B., DURAND J. & LYCHE, CH. [2005], "PFC : Un corpus numérisé pour la phonologie du français", in G. Williams (éd.). *Les linguistiques de corpus*, Rennes, PUR, 205-217.
- LAMBRECHT, K. [1981]. *Topic, antitopic, and verb agreement in non-standard French*. Amsterdam: John Benjamins.
- MARTIN, PH. [2006]. "Intonation du français : parole spontanée et parole lue", *Estudios de Fonética experimental*, 15. 133-162.
- MERTENS, P. [2004]. "Le prosogramme : une transcription semi-automatique de la prosodie". *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, 30/1-3. 7-25.
- MERTENS, P. [2006]. "A Predictive Approach to the Analysis of Intonation in Discourse in French". In Kawaguchi, Y., Fonagy, I., Moriguchi, T. (eds). *Prosody and Syntax*. Amsterdam: John Benjamins. 64-101.

